

Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2013

Le 5 mai 2013, la 5^{ème} Assemblée Générale de l'Association « LA GRANDE FAMILLE DE PROCIDA & ISCHIA » s'est tenue à Procida sous la présidence de Pascal SCOTTO DI VETTIMO, Président de l'Association.

Il est rappelé que les membres ont reçu en temps voulu la convocation pour assister à l'Assemblée Générale ainsi que l'opportunité de consulter les pièces et documents s'y référant.

Rappel de l'ordre du jour :

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président, du scrutateur et du secrétaire de séance
3. Rapport sur les activités de l'Association
4. Rapport sur la situation financière de l'Association
5. Perspectives pour l'année en cours
6. Présentation des futurs projets de l'Association
7. Election du Président de l'Association
8. Election des membres du Conseil d'Administration
9. Questions et suggestions

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats

Les personnes présentes et représentées le 5 mai 2013 ont signé la liste d'emargement prévue à cette occasion.

Les mandats reçus au siège de l'Association ont été distribués aux membres présents en respectant la règle de 3 mandats maximum par membre présent, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

La feuille de présence indique la participation à l'Assemblée Générale de 78 membres votants : 55 présents et 23 représentés.

6 membres sont notés absents car retardés ou ne pouvant plus venir à la dernière minute, principalement dû au tour d'Italie ayant lieu à Ischia le même jour.

2. Désignation du président, du scrutateur et du secrétaire de séance

En l'absence de décision contraire de l'Assemblée Générale :

- Pascal SCOTTO DI VETTIMO assure la Présidence de la séance.
- Jean-Pierre FERRARI, Membre élu du Conseil d'Administration assure le Secrétariat de la séance.

Christian-Marie REGINA est élu Scrutateur pour relire et signer le présent procès-verbal.

Résultat du vote pour l'élection du Scrutateur :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

L'Assemblée Générale peut donc valablement délibérer sur les points portés à l'ordre du jour, et en conséquence, le Président ouvre la séance à 11h00.

3. Rapport sur les activités de l'Association

Le Président de l'Association présente au travers de diapositives un bilan chiffré sur les membres et les travaux réalisés depuis la fondation de l'Association.

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider les travaux accomplis à ce jour.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

4. Rapport sur la situation financière de l'Association

Les comptes de l'Association de l'exercice 2011/2012 ont été présentés, ainsi que les coûts de l'Assemblée Générale. Tous les documents comptables sont consultables sur demande au siège de l'Association.

Au 14 octobre 2012 :

| | |
|----------|-------------|
| Recettes | 13 632,11 € |
| Dépenses | 11 369,69 € |
| Solde | 2 262,42 € |

Après en avoir délibéré, l'Assemblée Générale procède au vote duquel il ressort que les comptes de l'exercice arrêtés au 14 octobre 2012 sont approuvés.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

5. Perspectives pour l'année en cours

Le Président de l'Association présente les travaux en cours ou planifiés en 2013 :

- Terminer l'informatisation des registres de l'Etat-Civil de BARANO et SERRARA FONTANA avec FamilySearch
- Continuer l'informatisation des registres paroissiaux d'ISCHIA avec l'aide des bénévoles
- Importer les nouveaux registres des inscriptions maritimes d'ALGERIE dans notre moteur de recherche, ainsi que les soldats italiens décédés pendant la 1ère Guerre Mondiale
- Planifier le prochain repas des membres à SAINT-MANDRIER à l'automne 2013

Il est demandé à l'Assemblée Générale de valider les travaux en cours.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6. Présentation des futurs projets de l'Association

Le Président de l'Association présente les idées et futurs projets proposés pour les années à venir :

1. Récapitulatif des services de l'Association
2. Les futurs projets de numérisation
3. Une nouvelle dimension généalogique
4. Une nouvelle dimension culturelle

6.1. Récapitulatif des services de l'Association

Le Président présente la liste des services de recherche généalogique (actuels et nouveaux) proposés par l'association ainsi que les tarifs de chacun.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver cette nouvelle configuration.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6.2. Les futurs projets de numérisation

Le Président présente la liste des futurs projets de numérisation.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver l'idée de concrétiser tout ou partie de ces projets au cours des prochaines années.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6.3. Une nouvelle dimension généalogique

Le Président présente sa proposition de création d'un portail Web généalogique regroupant les archives de Procida, Ischia, Ponza, Monte di Procida... incluant :

- La mise en ligne des registres
- Un accès gratuit au public
- Des services de recherches généalogiques à valeur ajoutée
- Des services annexes (forum de messages, boutique, cousinages...)

Il est demandé à l'Assemblée Générale de soutenir l'idée de cette nouvelle dimension généalogique pour notre association.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

6.3. Une nouvelle dimension culturelle

Le Président présente une nouvelle vision pour donner une nouvelle dimension culturelle à l'Association avec les objectifs fondamentaux suivants :

- Initier ou participer aux projets culturels avec Procida et Ischia
- Préserver le patrimoine historique, culturel et naturel
- Promouvoir les îles dans le reste du monde pour contribuer à la mise en valeur et la préservation de ce patrimoine
- Renforcer notre attachement à nos racines

Il est demandé à l'Assemblée Générale de soutenir l'idée de cette nouvelle dimension culturelle pour notre association.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

En vertu de quoi ce projet est approuvé dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

7. Election du Président de l'Association

Pascal SCOTTO DI VETTIMO confirme son souhait d'être reconduit dans son rôle de Président de l'Association pour un mandat de deux ans à compter du 15 octobre 2013, fin de son mandat actuel.

Aucune candidature n'a été reçue pour le poste de Président de l'Association.

Résultat du vote :

| | |
|-------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

Pascal SCOTTO DI VETTIMO est donc reconduit, à l'unanimité, au poste de Président de l'Association.

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

8. Election des membres du Conseil d'Administration

Selon l'article 10 des statuts, le Conseil d'Administration est constitué d'au moins 3 membres et d'au plus 5 membres. Les Membres Fondateurs sont membres permanents du Conseil d'Administration.

Les membres élus du Conseil d'Administration, Maria CAPODANNO et Henri SCOTTO DI VETTIMO, ont émis le souhait d'être reconduits pour un mandat de 2 ans à compter du 15 octobre 2013 fin de leur mandat actuel.

Aucune autre candidature n'a été reçue pour un poste de membre du conseil d'administration.

Il est demandé à l'Assemblée Générale d'approuver ces candidatures.

Résultat des votes :

| Maria CAPODANNO | |
|-----------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

| Henri SCOTTO DI VETTIMO | |
|-------------------------|----|
| Vote pour | 78 |
| Abstention | 0 |
| Vote contre | 0 |

Le Conseil d'Administration est ainsi composé de 5 membres.

En vertu de quoi cette résolution est adoptée dans les conditions de majorité de l'article 14 des statuts.

9. Questions diverses ne donnant pas lieu à vote

A 12h17 le Président lève la séance et invite les participants au déjeuner.

Le président de séance

Le secrétaire de séance

Le scrutateur